



MAIRIE
DE
GIROUSSENS

Giroussens, le 27 Août 2020

Mesdames et Messieurs les Présidents des Associations,

Les indicateurs du COVID 19 pour le département du Tarn publiés régulièrement par Santé Publique France continuent à se dégrader fortement.

Le seuil de vigilance (nombre de nouveaux cas confirmés sur 7 jours glissants) fixé à 10 pour 100 000 habitants est désormais dépassé pour atteindre les 19,9 quand il était à 9 il y a encore une semaine. Nous sommes aujourd'hui le 4ème département d'Occitanie le plus touché après la Haute-Garonne, l'Hérault et le Gard.

Devant la propagation ultra rapide de l'épidémie du Coronavirus Covid-19 dans le Tarn et au regard des mesures de plus en plus restrictives imposées par le gouvernement et la préfecture, nous avons pris **la décision d'annuler le Forum des associations 2020**, à notre plus grand regret.

Toutefois, nous vous proposons de vous rencontrer toutes et tous, **le vendredi 04 septembre 2020 à 18H30, à la salle de la Boulonnette** (avec vos masques), ce sera l'occasion de partager le verre de l'amitié à l'issue de la réunion.

Nous pourrions échanger sur l'année qui s'est écoulée (bilan moral et conséquences), nous projeter sur l'année à venir et notamment trouver des solutions pour nous rassembler et fédérer de nouveaux adhérents lorsque les mesures de distanciations sociales ne s'imposeront plus. Exemple de suggestions pour une formule différente de Forum (journée portes ouvertes sur les lieux de vos activités par exemple, footing des associations, inscriptions numériques etc), toute proposition étant bien évidemment bienvenue.

Pour l'instant, nous vous assurons que vous pouvez reprendre vos activités dans le cadre des préconisations qu'imposent vos fédérations respectives, la position de la mairie n'étant pour l'instant pas plus restrictive que les mesures sanitaires et légales imposées par nos autorités. Les encadrants de vos associations doivent rester extrêmement vigilants au port du masque et aux mesures barrières pour protéger vos pratiquants.

La municipalité a pris la décision de maintenir les subventions allouées à vos associations.

Nous vous rappelons que les manifestations doivent donner lieu à une déclaration en préfecture dès lors qu'elles regroupent plus de 10 personnes. (Vous trouverez en pièce jointe une déclaration de manifestation).

Pour information, des campagnes de tests sont en cours de déploiement dans le département par l'Agence Régionale de Santé, en lien avec les professionnels de santé et les collectivités locales. Ce travail partenarial doit nous permettre de continuer à tester à grande échelle nos concitoyens car se faire tester c'est savoir, et savoir, c'est se protéger soi et les autres.

Dans ce cadre, nous vous signalons qu'en dehors des sites de dépistage organisés dans des espaces publics, vous pouvez orienter vos adhérents vers leur médecin traitant ou vers les laboratoires qui pratiquent aujourd'hui des tests sans ordonnance, pris en charge à 100 % pour les tests virologiques (PCR).

Nous vous remercions de votre compréhension afin de nous permettre collectivement d'inverser cette tendance et d'envisager une fin de période estivale et une rentrée dans de bonnes conditions.

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents des Associations, nos salutations les plus respectueuses.

Le maire,
Gilles TURLAN

L'adjoint délégué à la vie associative
Mickael RODRIGUEZ